

Le Pays d'Aubagne au chevet de son hôpital

Le diagnostic est certain, partagé par tous, depuis des années. Le centre hospitalier Edmond Garcin souffre d'une maladie de longue durée, l'anémie budgétaire. « Nous sommes historiquement déficitaire » reconnaît Eric Faes, le directeur de l'hôpital d'Aubagne. « Fin des années 80, début des années 90, on est passé de l'hospice à l'hôpital moderne. Mais les financements n'ont pas suivi » analyse-t-il. Sous le régime du budget global, « les pendules étaient remises à zéro chaque année. Avec la tarification à l'activité, la chose a été révélée au grand jour. »

Jusqu'à-là, l'Agence régionale d'hospitalisation (l'autorité de tutelle des hôpitaux publics de la région Paca) n'avait prescrit que des traitements ponctuels. Les subventions exceptionnelles, ou les crédits d'impôt accordés sous forme d'ardoise à l'Urssaf, se sont révélés de piètres pansements, laissant le mal se propager. Le médecin chef ayant changé au ministère de la Santé - ses supérieurs à Maignon et à l'Elysée aussi -, l'ARH vient d'ordonner un nouveau traitement. De choc cette fois-ci.



Le plan de redressement imposé par l'ARH sera présenté jeudi au conseil d'administration de l'hôpital.

Une cure de 600 000 euros

Début juin, l'Agence a retoqué le budget prévisionnel 2008 de l'hôpital et demandé à la direction de l'hôpital de lui soumettre un plan de redressement (voir ci-contre). Plan qui sera présenté jeudi au conseil d'administration. Il prévoit notamment une contraction des dépenses d'environ 600 000 euros.

Président de droit ce conseil, Daniel Fontaine a déjà annoncé qu'il était « défavorable au plan de redressement. Il correspond au travail demandé au directeur, mais l'élu que je suis ne peut se satisfaire d'une réponse administrative à une question politique, celle de l'avenir de tous les services publics de proximité » explique le maire d'Aubagne. D'autant qu'il est convaincu que ce plan sera « jugé insuffisant », qu'il en « appellera d'autres », obligeant ain-

si l'hôpital « à vivre chichement ».

Avec les 10 maires de l'Agglo, son président, Alain Belviso, les Unions locales CGT, CFDT, CFTC, FSU, les sections syndicales CGT, CFDT et UNSA de l'hôpital et l'association « Vivent les services publics », Daniel Fontaine a cosigné une lettre ouverte « SOS hôpital Aubagne ». Ils organisent ce soir une rencontre publique (à 18h30 à la salle du Bras d'Or à Aubagne) qui réunira élus, organisations syndicales, médecins, personnels et usagers de centre hospitalier. L'objectif : « sensibiliser la population sur le danger de [le] voir condamner à la survie. » Avec la conviction que « rien ne s'obtient sans lutte », les organisateurs caressent aussi l'espoir de « faire naître une volonté de s'opposer à la destruc-

tion de l'hôpital public ». Et de citer l'exemple de Carhaix, en Bretagne, où la mobilisation populaire est à l'origine de l'annulation de la fermeture partielle de l'hôpital. Ici, on redoute plutôt « une spirale infernale. Moins de lits, c'est moins de personnels, moins de soins, et au final on imposera un nouveau plan » augure Thierry Dufaut, de l'UL CFTC.

Eric Faes confirme que « l'hôpital ne disparaîtra pas », et veut se montrer rassurant. Le directeur espère annoncer « très prochainement » le financement de l'extension du service réanimation. « Un signe fort » selon lui : « On ne ferme pas un établissement qui investit. »

GEOFFREY DIRAT

▲ « SOS Hôpital Aubagne », à partir de 1830 à la salle du Bras d'Or, à Aubagne.

Les détails du plan de redressement voulu par l'ARH

■ Avec un déficit de 2,4 millions d'euros, pour un montant global de 55 ME, le budget initial du centre hospitalier Edmond Garcin a été désapprouvé début juin par l'Agence régionale d'hospitalisation, qui a demandé à la direction de l'hôpital de revoir sa copie en produisant un plan de redressement. Présenté au conseil d'administration jeudi prochain, ce plan table sur un déficit de 1,8 ME, ramené sous la fatidique barre des 3,5%, synonyme de mise sous tutelle. Directeur du centre hospitalier, Eric Faes distingue les mesures concernant la « structure de l'hôpital » de celles ayant trait à sa gestion.

Coté organisation des soins, « il n'y aura de mise en péril de la santé des usagers » prévient le directeur. Le plan prévoit une réduction de l'offre chirurgicale avec 49 lits - 29 en orthopédie traumatique, 20 en chirurgie polyvalente - au lieu de 59 actuellement. En médecine, une dizaine de lits sera requalifiée en court séjour gériatrique. Le service ophtalmologie sera lui réduit à sa seule dimension consultation

et les gardes et astreintes, « qui n'ont pas été revues depuis 15 ans », seront réorganisées.

Les efforts de gestion porteront principalement sur la réorganisation des services administratifs et logistique. Eric Faes espère faire des économies sur le traitement du linge, actuellement blanchi par l'hôpital de La Ciotat. « On peut économiser une bonne centaine de milliers d'euros » estime-t-il. Concernant le personnel administratif et technique, « il n'y aura pas de licenciement, seuls les départs en retraite ne seront pas remplacés aux services techniques » annonce le directeur. Enfin, les modalités d'avancement des personnels seront cantonnées au « strict minimum réglementaire ».

Si le conseil d'administration refuse ce plan de redressement, l'ARH pourra demander à la Chambre régionale des comptes d'arrêter le budget 2008. Sur quelles bases ? C'est un peu l'inconnue, Eric Faes craignant simplement qu'elles soient « bien moins favorables ».

G.D.

Repères

170 000

Le centre hospitalier Edmond Garcin couvre les besoins sanitaires d'environ 170 000 personnes. Depuis 2002, sa fréquentation a augmenté de 26,5% pour les hospitalisations, de 54% pour les urgences, et de 53% pour les naissances.

55

millions d'euros, montant du budget initial de l'hôpital pour un déficit de 2,4 ME. Le plan de redressement imposé par l'ARH le ramènerait à 1,8 ME. Le ministère de la Santé prône un retour à l'équilibre d'ici 2012.

60 %

Trois hôpitaux sur cinq seraient en difficulté financière, selon le rapport du sénateur UMP Gérard Larcher. Celui-ci préconise la fermeture et/ou la fusion de 200 des 1 029 établissements publics de santé en France.